



Direction Économie et Emploi Responsable Décision n°2025-1109

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Chargé de mission accompagnement des acteurs économiques à la Direction Économie et Emploi Responsable

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2025-66 du 8 octobre 2025 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.313-1, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la Direction Économie et Emploi Responsable, un emploi de Chargé de mission accompagnement des acteurs économiques, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Accompagner les acteurs économiques durant la période de grands chantiers sur le territoire du pôle Loire, Sèvre, Vignoble (notamment Rezé Nord et quadrant Sud Est) :
 - accompagner les commerçants et entreprises implantés dans le périmètre des travaux et assurer leur bonne information (notamment via des réunions collectives et par secteur)
 - participer à la coordination globale des chantiers du secteur (DNLT, DCE, concessionnaires, pôle de proximité, réseau de chaleur, assainissement, etc)
 - être un relai de proximité auprès des commerçants et entreprises pour identifier les difficultés ou enjeux à venir, échanger sur leur stratégie de développement, traiter les demandes (indemnisation, signalétique...)
 - accompagner la structuration du club d'entreprises REEL en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et mobiliser les adhérents autour des solutions territoriales en matière de RSE et de transitions
 - proposer des actions et expérimentations auprès des commerçants

- Mettre en œuvre la démarche de la ville du 1/4 d'heure sur le quadrant Sud-Est :
 - participer à l'élaboration des diagnostics économiques dans les centralités, veiller à la mise en œuvre des préconisations de programmation
 - partager avec les communes la programmation de l'offre de proximité à localiser dans les rez-de-chaussée actifs des centre bourgs et des centralités de quartier
 - orienter la forme des rez-de-chaussée des programmes immobiliers en lien avec les aménageurs, dialoguer avec les commercialisateurs
 - identifier/accueillir les porteurs de projet en commerce correspondant à la programmation ciblée et les orienter vers les rez-de-chaussée disponibles, établir le cahier des charges de leurs recherches de locaux commerciaux

Décide,

Article 1 : L'emploi de Chargé de mission accompagnement des acteurs économiques à la Direction Économie et Emploi Responsable est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire d'attaché, à savoir au minimum 395 et au maximum 835, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le

20 NOV. 2025

Pour la Présidente

La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

mis en ligne le :

05 DEC. 2025